



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 5 juin 2007

BORDEAUX (Gironde)

ORDRE du JOUR

Délibérant à titre ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société et du Groupe durant l'exercice 2006, et sur les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.
- Lecture du rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne.
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce.
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes annuels et des comptes consolidés et autres opérations de l'exercice,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Cooptation d'un administrateur.
- Autorisation donnée à la société d'acheter ses titres.
- Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire réservé au personnel du groupe
- Jetons de présence.

RESOLUTIONS

Première résolution --- L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice 2006 et sur les comptes annuels sociaux dudit exercice,
- la lecture du rapport du Président du conseil d'administration prévu par l'article L. 225-37 du code de commerce,
- la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice,

approuve les comptes annuels sociaux tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et se soldant par un bénéfice de 1 952 317 €.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

Deuxième résolution --- L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés, approuve le rapport du Conseil ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par un bénéfice de 10 327 000 €.

Elle approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne, en conséquence, quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution --- L'assemblée générale prend acte du rapport établi par les commissaires aux comptes en application de l'article L 225-86 du code de commerce et constate qu'aucune nouvelle convention réglementée n'est intervenue durant l'exercice.

Quatrième résolution --- L'assemblée générale constate que le résultat net comptable à prendre en considération pour l'affectation du résultat est de 1 952 317 €.

Ce résultat majoré du report à nouveau de 47 727 € s'élève donc à 2 000 044 €. Il est décidé de le majorer d'une somme de 1 900 712 € par prélèvement sur le poste « réserve facultative » afin de le porter à 3 900 756 € et de l'affecter intégralement en dividendes à distribuer.

Cinquième résolution --- En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale fixe le dividende revenant à chaque action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 à 2 €.

Ce dividende sera mis en paiement le 24 juillet 2007.

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'au titre des exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Montant	Avoir Fiscal	Revenu Global
2003	2,70 €	1,35 €	4,05 €

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 50%		Revenus non éligibles à la réfaction de 50%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2004	3.900.756 euros soit 2 € par action		
2005	2.925.567 euros soit 1,5 € par action		

Sixième résolution --- L'assemblée générale ratifie la cooptation de CACI 1 (Crédit Agricole Capital Investissement1 SAS) dont le siège social est 100, bd du Montparnasse à PARIS (75014), en qualité d'administrateur, en remplacement de CAPE HOLDING (groupe CREDIT AGRICOLE), démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2011 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Septième résolution --- L'assemblée générale décide de donner pouvoir au conseil d'administration, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009, pour émettre en une ou plusieurs fois des obligations privées dont la souscription sera réservée au personnel du Groupe adhérent au fonds commun de placement GASCOGNE EPARGNE rattaché au plan d'épargne entreprise, à concurrence d'un montant maximum de 5 000 000 €.

Huitième résolution --- L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 195.037 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Gascogne SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 100 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 19 503 700 euros.

Neuvième résolution --- L'assemblée générale fixe à la somme de 180 000 € le montant des jetons de présence susceptibles d'être versés au conseil d'administration, au titre de l'exercice 2007.

Dixième résolution --- L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

CHIFFRES CLES

(En milliers d'euros)	2006	2005
Chiffre d'affaires	603 927	602 422
Part à l'international du chiffre d'affaires	253 281	245 946
Taux du chiffre d'affaires à l'international	41.9%	40.8%
Résultat courant opérationnel	11 580	3 034
Résultat opérationnel	21 590	(26 362)
Résultat net (part du groupe)	10 327	(26 253)
Taux de marge nette (RN/CA)	1.7%	(4.4%)
Investissements industriels	18 314	11 854
Capitaux propres (part du groupe)	175 749	162 225
Capitaux propres par action (€)	90	83
Endettement net/capitaux propres	68%	58%
Résultat net par action (€)	5.41	(14.46)
Effectifs à la clôture	2 717	2 760

EXPOSE SOMMAIRE

RESULTATS EN FORTE AMELIORATION :

Résultat net positif de 10.3 M€ contre une perte de 26.3 M€ en 2005

- Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 603,9,M€, en hausse de 0,25% sur 2005.

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est en baisse de 2,8%. La variation de périmètre concerne la société tunisienne Grande Sacherie de Radès, intégrée en décembre 2005 et le groupe Imberty intégré en mai 2006.

Le chiffre d'affaires hors France augmente de 2,9% à 253,3 M€ avec des ventes hors Europe en progression de 27 %.

- Le résultat opérationnel courant établi à 11,6 M€ contre 3M€ en 2005 (soit une hausse de 282 %) a largement bénéficié de l'amélioration de l'exploitation : en effet, les augmentations des coûts des matières premières et de l'énergie (12,7M€), les coûts non récurrents (coûts exceptionnels, essentiellement restructuration pour 4,2M€) et la hausse des amortissements (2,5M€), ont été plus que compensés par les réductions de coûts (13,3M€), l'effet prix/volume/mix (10,1M€), les produits exceptionnels (impact des renégociations des accords de mutuelle/prévoyance et baisse des effectifs pour +3,2M€) et l'impact Imberty et GSR (+1,3M€).

- Les autres produits et charges opérationnels passent de – 29.4 M€ à 10,0 M€, essentiellement :

7,2 M€	reprise de provision sur les actifs de la Branche Papier (Impairment test)
4,5 M€	plus-values sur cessions d'actifs – Avilly, Doetinchem, Vaulx-en-Velin et dans une moindre mesure indemnités d'assurances pour la branche Bois
0,9 M€	coûts liés au transfert des machines du site de Doetinchem à Givet

Les dépenses engagées au cours de l'année dans les activités Papier et Complexes dans le cadre des plans de restructuration annoncés fin 2005 ont été imputées sur les provisions correspondantes, constituées à cet effet au 31 décembre 2005.

- Le résultat opérationnel passe de -26,4M€ à 21,6M€ soit une amélioration de 48M€.

- Le résultat financier passe de -3.6 à -5.4 M€, en dégradation de 1,8M€ pour trois raisons principales :

0,4M€	effet « mécanique » de la conversion des soldes de bilan libellés en dollar ; cet impact est sans effet sur la trésorerie,
0.4 M€	provision au titre des intérêts courus sur l'amende notifiée par Bruxelles - montant en principal 13,2M€,
0.8 M€	Augmentation des taux financiers court terme sur la période.

Les frais financiers nets représentent, en 2006, 0,9% du chiffre d'affaires, contre 0,6% en 2005.

- La charge d'impôt est de 5,9M€ contre un produit de 3.7 M€ en 2005

- Le résultat net de l'exercice ressort à 10,3M€ contre une perte de 26.3 M€ en 2005

STRUCTURE FINANCIERE SOLIDE:

Après relance des investissements et des acquisitions, gearing de 68 %

- Hausse de 6,7 M€ des immobilisations incorporelles, principalement due au goodwill lié à l'acquisition des sociétés du groupe Imberty.
- Reprise des investissements industriels pour 18,4M€ soit 95% des amortissements contre 11,8M€ en 2005.
- 137,3M€ de besoin en fonds de roulement d'exploitation intégrant pour la première fois les sociétés du groupe Imberty. A périmètre constant, le besoin en fonds de roulement s'élève à 129,9M€, soit une hausse de 11,3 M€ par rapport au 31 décembre 2005, principalement liée à la croissance en fin d'année de l'activité de certaines branches.
- 120,2,M€ d'endettement net en hausse de 25,7M€ (+27,2%). Cette hausse est principalement due aux sociétés nouvellement entrées dans le périmètre, à l'augmentation du besoin en fonds de roulement et au paiement de 3 M€ de dividendes.
- 13,5 M€ de hausse des capitaux propres qui s'élèvent à 175,7 M€ compte tenu :
 - du résultat net positif de 10,3M€,
 - du prélèvement de 3M€ sur les réserves libres pour la distribution du dividende,
 - de la réduction d'une partie des actions d'autocontrôle utilisées pour l'acquisition des sociétés du groupe Imberty pour une valeur nette comptable de 6,7M€.
- 68 % de gearing, avec 20M€ de nouveaux emprunts moyen/long terme consolidant ainsi la structure d'endettement.

Evolution récente

- Le 31 janvier 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la nouvelle société «Gascogne Sack » a approuvé la fusion par absorption des sociétés françaises de la branche Sack (Gascogne Emballage et Chupin).
- Le 31 janvier 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la nouvelle société «Gascogne Imberty» a approuvé la fusion par absorption de quatre sociétés du groupe Imberty (Imberty SA, Imberty SARL, I.S.D, Charbon de Bois le Périgord). La nouvelle société portera le nom de Gascogne Imberty.
- Le 27 février 2007 la société Gascogne Paper a reçu le jugement rendu par le tribunal de commerce de Hasselt dans l'affaire l'opposant à la société Gilde. Le tribunal a débouté cette dernière dans sa demande reconventionnelle et a déclaré la demande de Gascogne Paper légitime pour le règlement de sa facture impayée de 216K€. Ce montant sera inscrit au passif de la faillite de la société Gilde.

Conclusion et perspectives

- Après plusieurs années difficiles, et un exercice 2005 qui restera pour le Groupe une année de transition particulièrement marquée par un contexte économique morose, et des événements de nature exceptionnelle (amende de 13,2M€ par la commission de Bruxelles totalement provisionnée, réalisation et annonce de plans de restructuration, provision de 9,8M€ au titres des impairments), l'année 2006 voit se concrétiser les efforts entrepris, avec notamment :
 - des hausses quasi générales des prix de vente grâce à un travail sur le mix produits,
 - le retour de l'activité Papier à une dynamique de progrès (production, ventes et prix),
 - l'intégration réussie des récentes acquisitions dans les activités Bois et Sacs.

- Chaque activité aura été marquée différemment :
 - Bois : profonde mutation au niveau de l'organisation et acquisition du groupe Imberty,
 - Papier : année du redressement, qui était prioritaire, et qui a désormais retrouvé une forte croissance de ses ventes et un retour à la rentabilité,
 - Sacs : intégration de la société tunisienne Grande Sacherie de Radès, et investissements industriels pour continuer à se développer sur des produits et marchés en progression,
 - Complexes : année de transition dans un contexte de restructurations industrielles,
 - Distribution : travail important sur les marges et réorganisation commerciale.
- L'année 2006 aura également été celle de la poursuite du changement en profondeur du Groupe, avec les projets de développement international, la mise en œuvre de la politique « Grands Comptes », les développements de synergies inter-branches et les actions de fond menées par les fonctions support (Direction Financière, DRH, Direction Informatique).
- Toutefois, les résultats de cette stratégie ne sont pas encore totalement perceptibles dans toutes les activités, pour quatre raisons :
 - Bois : les effets de repositionnement commercial et industriel vers les produits à forte valeur ajoutée et l'intégration d'Imberty n'ont pas encore pu bénéficier aux activités sur un exercice plein.
 - Sacs : les hausses de coûts conjoncturelles (matières premières, énergie...) n'ont pas encore été totalement répercutées dans les prix.
 - Complexes : les bénéfices des restructurations industrielles et commerciales se verront en 2007.
 - Distribution : la politique commerciale sélective et les actions de réorganisation commerciale ont pesé sur les ventes en 2006.
- Même si l'endettement net du groupe a augmenté de 25,7M€, sous l'effet de la croissance externe et de l'augmentation du besoin en fonds de roulement, liée à la hausse de certaines activités, les fonds propres ont augmenté de 13,5M€ sur l'exercice avec un gearing de 68% à fin 2006. Par ailleurs, le groupe a poursuivi la réduction des coûts à hauteur de 12M€, soit plus de 39M€ en cumul par rapport à l'année de référence 2002.
- Doté d'une structure financière intacte permettant de disposer des moyens de saisir des opportunités de croissance externe, d'une stratégie claire pour chacune de ses activités, le Groupe envisage positivement son développement pour les années à venir.
- Pour symboliser sa profonde mutation, le Groupe a renforcé son identité avec la création d'un nouveau logo (en remplacement de la pomme de pin historique), simplifié sa raison sociale de « Groupe Gascogne » en « Gascogne » et mis en place une architecture de marque sur l'ensemble des activités.

* * *

A Saint-Paul-lès-Dax, le 2 mars 2007
Le Président du Conseil d'Administration

RESULTATS des CINQ DERNIERS EXERCICES (société-mère)

	2006	2005	2004	2003	2002
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
a. Capital social (en K€)	29 256	29 256	29256	29209	28 933
b. Nombre d'actions émises	1 950 378	1 950 378	1 950 378	1 947 266	1 928 916
c. Nombre d'actions détenues par la société	41 818	134 318	134 318	134 318	134 318
<u>II - Opérations et résultats exercice (en K€)</u>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	8 228	5 987	6 260	5 535	7 862
b. Résultat avant impôt, amortissements et provisions	(9 322)	3 200	3 887	7 400	9 880
c. Impôts sur les bénéficiaires	(535)	2 352	(53)	(40)	28
d. Résultat après impôt, amortissements et provisions	1 952	(15 280)	3 020	7 061	9 401
e. Résultat distribué au titre de l'exercice	3 901*	2 926	3 901	5 265	5 208
<u>III - Résultat par action (en euros)</u>					
a. Résultat après impôt avant amortissements et provisions	(4.51)	0.43	2.02	3.82	5.11
b. Résultat après impôt, amortissements et provisions	1.00	(7.83)	1.55	3.63	4.87
c. Dividende net distribué par action	2.00 *	1.50	2.00	2.70	2.70
<u>V - Personnel</u>					
a. Effectif moyen des salariés de l'exercice	24	21	18	16	19
b. Montant masse salariale de l'exercice (en K€)	3 181	2 602	2 262	1570	2 092
c. Montant versé pour avantages sociaux (en K€)	1 281	965	903	680	859

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2007

